

N/REF : 27/10/2025 12H15 C:010862 I:17446

MOLLIER STEPHANE

V/Appel du Lundi 27/10/2025 a 12H15

**3 ALLEE DOYEN ANTOINE DUPUIS
03500 RENNES**

IMMEUBLE : 3 DUPUIS
3 ALLEE DOYEN ANTOINE DUPUIS
35000 RENNES

Rennes, le

13 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 DUPUIS - M MOLLIER 06 72 24 39 20

MOTIF : REMONTÉE D'ODEUR DANS LA SDB ET LE GARAGE

Donneur d'ordre : M. S MOLLIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 27/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE CANALISATION EAU USÉE ET DU SIPHON
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 27/10/25 a 15H35 M. S MOLLIER

REGLEMENT PAR CHEQUE 180€ N°3128 BPG0

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	163,64	163,64

TOTAL H.T.	163,64
T.V.A. a 10,00%	16,36
TOTAL T.T.C.En EURO	180,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.